

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

le 26 octobre 2017

Accident Vasculaire Cérébral, agir vite c'est important : appelez le 15 !

En 2016, 1 766 patients réunionnais et 201 patients mahorais ont été pris en charge pour un Accident Vasculaire Cérébral (AVC). Comme chaque année, à l'occasion de la journée mondiale des accidents vasculaires cérébraux du 29 octobre 2017, l'ARS Océan Indien et ses partenaires se mobilisent pour sensibiliser la population sur les signes d'alerte de l'AVC et la conduite à tenir en cas d'apparition de ces signes : agir vite, en appelant le 15 !

— Qu'est-ce qu'un AVC ?

L'Accident Vasculaire Cérébral (AVC) est provoqué par un arrêt brutal de la circulation sanguine (infarctus cérébral) ou par la rupture d'une artère (hémorragie cérébrale), ce qui entraîne la mort des cellules cérébrales. **Plus la prise en charge médicale est rapide, mieux l'AVC sera traité et soigné.**

— Les signes d'alerte de l'AVC et la conduite à tenir

>> *Trois symptômes doivent alerter :*

- 1. Une déformation de la bouche.**
- 2. Des troubles de la parole :** une difficulté soudaine à trouver les mots ou à les exprimer.
- 3. Une faiblesse ou un engourdissement d'un côté du corps, bras ou jambe.**

>> *Face à ces alertes, il faut appeler le centre 15 sans attendre !*

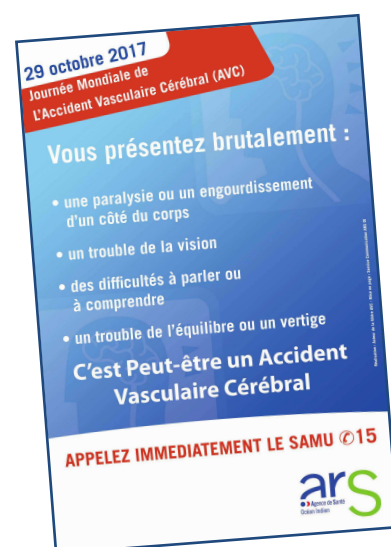
L'AVC est une **URGENCE ABSOLUE** et dans ce cas, le mot d'ordre est la rapidité. Si le patient est rapidement pris en charge, les risques de lésions cérébrales irrémédiables sont moindres.

— Les actions menées à La Réunion et à Mayotte

A l'occasion de la journée mondiale des Accidents Vasculaires Cérébraux, les acteurs se mobilisent pour informer les patients et les usagers sur les signes d'alerte de l'AVC et la conduite à tenir.

De nombreuses actions sont menées du 28 octobre au 2 novembre à La Réunion et à Mayotte, notamment :

- la diffusion de messages et l'affichage dans les établissements de santé, relayés par les Unions Régionales de Professionnels de Santé (URPS) et les représentants d'usagers du système de santé ;
- mise en place de stands d'information dans les établissements et dans les lieux publics ;
- interventions dans les médias et émissions télévisées.



RENDEZ-VOUS DANS LES ETABLISSEMENTS A LA REUNION

le dimanche 29 octobre 2017, de 10h à 15h

- **Centre Hospitalier Universitaire de La Réunion Sud**
(Hall central – Saint-Pierre)

le 30 octobre 2017, 10h à 15h

- **Centre Hospitalier Universitaire de La Réunion Nord**

— **Les principales associations œuvrant pour prévenir l'AVC et accompagner les patients**

A.F.T.C.M–OI (Association de Familles de Traumatisés crâniens et de Cérébro-lésés des Mascareignes et de l'Océan Indien)

Cette association intervient auprès des victimes d'un traumatisme crânien et autres lésions cérébrales acquises ainsi qu'auprès de leurs aidants naturels, c'est-à-dire les familles. Elle a pour principaux objectifs :

- d'accueillir, d'écouter et d'informer,
- de conseiller, de soutenir et défendre,
- d'accompagner et de suivre dans la durée.

France A.V.C Réunion

Présente depuis bientôt 4 ans à La Réunion, l'association axe ses actions sur l'information de l'AVC et des maladies cardiovasculaires auprès du grand public et dans différents types d'établissements.

France A.V.C Réunion intervient également aux côtés des patients victimes d'AVC ainsi qu'auprès de leurs aidants, à travers des groupes de paroles (animés par des psychologues cliniciens), des séances de pédagogie perceptive ou d'autres services de conseils à domicile (orthophoniste, assistante sociale ou ergothérapeute) pour certains patients.

K'OSONS Association des Aphasiques Sud Réunion

L'association K'OSONS s'adresse à toutes les personnes aphasiques de La Réunion mais également aux proches et aux aidants. L'objectif de l'association est de permettre aux personnes aphasiques de rompre avec l'isolement (qui est souvent la conséquence directe de l'aphasie). Elle permet de se retrouver, d'échanger, de participer à des activités et à des sorties. Elle vise, par le biais de ses actions, à faire connaître et reconnaître l'aphasie auprès du grand public.

Contacts Presse :

ARS : Cybèle FOOLCHAND - Tél : 02 69 61 83 03 - Port : 06 39 66 15 59 - cybele.foolchand@ars.sante.fr

Coordonnatrice régionale AVC : Arlette HUREZ - Tél : 0262 35 90 00 poste 54280 - Port : 0692 35 09 78

